

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



20  
25



Cher·e·s adhérent·e·s,

Cette année encore nous avons choisi de vous présenter le travail mené par les membres de notre conseil d'administration ainsi que quelques-unes de nos bonnes volontés afin que vous puissiez mieux vous préparer aux échanges qui auront lieu lors de notre prochaine assemblée générale, le 21 mars 2026 à Paris 12<sup>e</sup>, au CIS Ravel.

Nous souhaitons que vous veniez aussi nombreuses·eux que l'an dernier à Saint-Étienne, où malgré la neige, vous avez répondu présent·e·s à notre Colloque et notre assemblée générale, toujours appréciés pour la richesse des échanges et rencontres qu'ils nous permettent.

Le travail de l'ANSFL en 2025 se résume en un mot : SORORITÉ!

Nous avons en effet mis un point d'honneur à entretenir les relations que l'ANSFL construit, année après année, avec tout·e·s nos consœurs et confrères, en allant à la rencontre de nos étudiant·e·s, de nos collègues coordinatrices en maïeutique, en renforçant nos liens avec nos consœurs de l'APPAD par la co-écriture du guide pratique pour l'accouchement à domicile, en nous investissant auprès du CNSF par notre présence au collège B, en poursuivant notre travail avec les enseignant·e·s de la Cnema sur le futur statut de Maître de Stage des Universités, et en allant à votre rencontre à de nombreuses occasions.

Nous avons également renforcé notre présence active auprès des associations locales de sages-femmes adhérentes à l'ANSFL et nous avons enrichi notre mission de formation de quelques webinaires qui ont eu un franc succès dont nous vous remercions.

Notre association c'est un conseil d'administration fort de ses 9 membres actuellement, mais aussi les membres de vos associations locales, les bonnes volontés et vous tou·te·s qui la composent!

Nous serons ravi·e·s de vous compter parmi nous lors de cette assemblée générale 2026.

Bonne lecture!

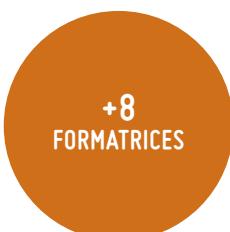
— Le conseil d'administration de l'ANSFL

## SOMMAIRE

Défense de la profession .....	7
Communication .....	14
L'ANSFL vous représente .....	17
Formations .....	21
Comptabilité .....	27
Conclusion .....	29

## CONSEIL D'ADMINISTRATION, FORMATRICES ET PRESTATAIRES

● Conseil d'administration ● Formation ● Prestataires

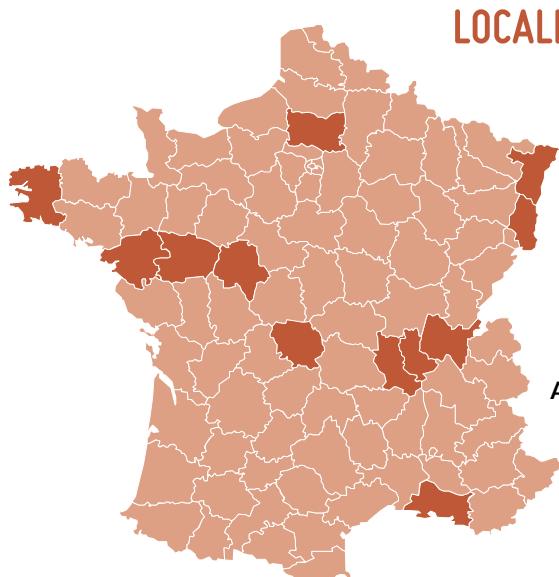
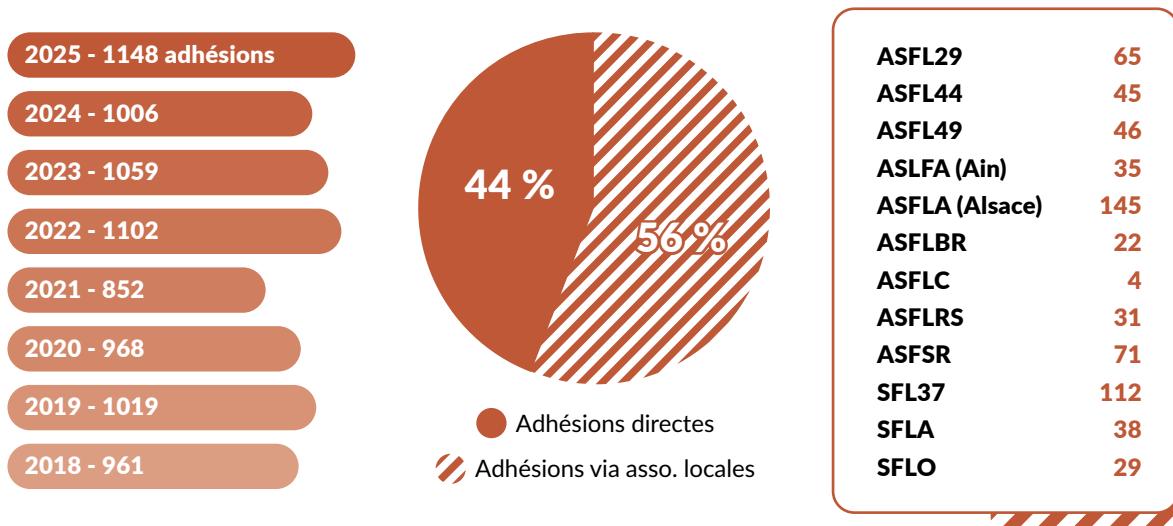


## ADHÉSIONS DIRECTES ET VIA ASSOCIATIONS LOCALES

Depuis de nombreuses années, l'ANSFL propose aux sages-femmes d'un même territoire de se regrouper pour adhérer à demi-tarif à l'ANSFL. Cette organisation «gagnant-gagnant», au delà de vous faire faire des économies (!), vous permet de créer du lien localement avec les sages-femmes près de chez vous, et rencontrant probablement les mêmes problématiques que vous.

Nous nous présentons au niveau national pour être le relais de vos expériences (bonnes ou mauvaises), afin d'afficher l'expertise individuelle et de groupe des SFL de terrain.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez que nous venions à votre rencontre lors de votre AG.



## LOCALISATION DES ASSOCIATIONS LOCALES

- ASFL29 : Association des SFL du Finistère
- ASFL44 : Association des SFL de Loire-Atlantique
- ASFL49 : Association des SFL du 49 (Maine-et-Loire)
- ASLFA (Ain) : Association des SFL de l'Ain
- ASFLA (Alsace) : Association des SFL d'Alsace
- ASFLBR : Association des SFL du Bassin Roannais
- ASFLC : Association des SFL de la Creuse
- ASFLRS : Association des SFL de la Région Stéphanoise
- ASFSR : Association des SF Solidaires du Rhône
- ASFL (37) : Association des SFL d'Indre-et-Loire
- SFLA : Association des SFL du pays d'Aix
- SFLO : Sages-Femmes Libérales de l'Oise



## ASSOCIATIONS LOCALES

L'une des raisons d'être de l'ANSFL étant le lien entre les sages-femmes, depuis plusieurs années, une rencontre est organisée avec les sages-femmes des associations locales lors de nos colloques.

Mais une seule rencontre par an nous semblant peu, et les contraintes temporelles et géographiques étant ce qu'elles sont, depuis 2025 nous avons institué des rencontres en visio tous les trimestres environ afin de poursuivre ces temps d'échanges.

Deux de ces moments ont donc eu lieu en 2025, le 03 juin et le 17 octobre, et un en 2026 pour l'instant, le 13 janvier ; à chaque fois, des moments pour partager des problématiques qui nous sont communes, mais pour lesquelles les réponses sont très diverses et enrichissantes à partager !

Beaucoup de points ont été abordés, il serait difficile de tous les lister, les derniers sujets étant la diversité du lien ville hôpital selon les secteurs, ainsi que la problématique des rendez-vous non honorés et les différents cadres que chaque sage-femme va mettre en place en réponse.

Notre prochaine rencontre aura lieu le vendredi 20 mars, la veille de notre colloque, un très bon moment pour nous à chaque fois, et pour vous aussi on l'espère ! Et la date du 3 juin 2026 est retenue pour la prochaine rencontre en visio.

En parallèle, nous avons pour projet de plus développer le partenariat entre l'ANSFL et les associations locales, et notamment de leur permettre d'avoir un peu plus de visibilité sur notre site; une page ou un onglet pour chaque association avec leurs coordonnées sera mis en place, ainsi que la possibilité de mettre en lumière des actualités importantes de chaque association. Mais nous sommes ouvertes à toute proposition de partenariat entre nous !

Au plaisir de se revoir !

## BONNES VOLONTÉS

Cette année encore nos bénévoles nous ont soutenus dans plusieurs de nos missions.

Nous tenions à remercier Lolita Chaput, Lauriane Courbet, Aliénor Leberche Savry et Claire Blanc pour leurs investissements dans notre revue « La Lettre ». Marie Laure Titimal-Candelle participe à la mise en place de la certification périodique via le Conseil National Professionnel de Maïeutique (CNPM) qui n'est pas une mince affaire et nous lui en sommes très reconnaissantes. Charlotte Gauthier pour son dynamisme et sa relecture sur le projet « Guide d'installation » en lien avec l'ANESF. Juliette Pelloux pour le soutien dans la mise en place du colloque à Saint-Étienne.

La nouveauté cette année est l'ouverture régulière de nos conseils d'administration aux bénévoles pour pouvoir échanger sur les différentes missions et partager nos expériences.



# ACCOUCHEMENT PARFAIT : VENDRE DU RÊVE, VIVRE LA RÉALITÉ

## COLLOQUE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

15 MARS 2025 DE 9H À 18H  
À SAINT-ÉTIENNE



Cette année 2025, nous avons eu la joie de co-organiser notre journée annuelle avec l'aide de l'association locale de Saint-Étienne. Vous avez encore une fois été très nombreux·ses à nous rejoindre pour assister à notre colloque et à notre assemblée générale, malgré la neige ! Et quel plaisir de partager ces moments avec vous. Tous les éléments d'un événement réussi étaient là grâce à vous tou·te·s : plaisir, curiosité, engagement, réflexion, bonne humeur.

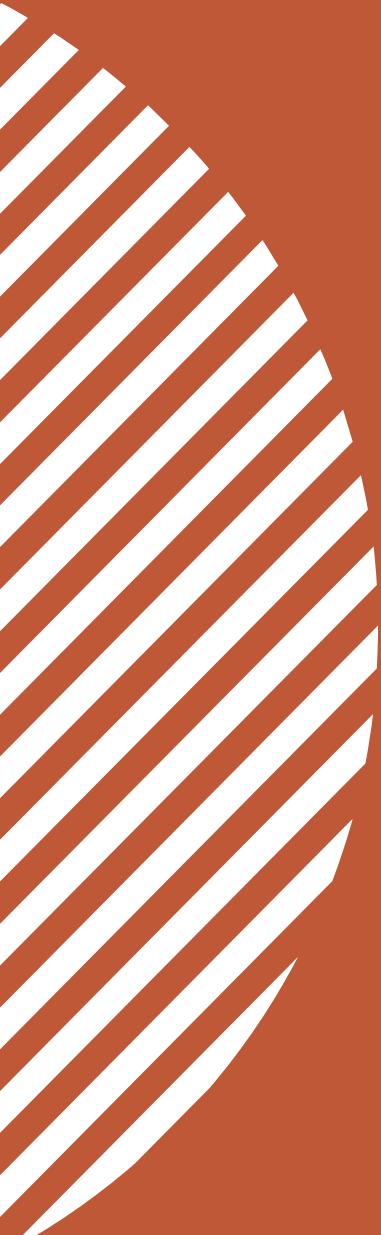
Accouchement parfait : vendre du rêve, vivre la réalité... nous sommes particulièrement fières de ce thème de colloque, de la qualité de nos intervenants et de l'assemblée présente qui a montré son enthousiasme en partageant ses expériences.

Vous avez pu retrouver une transcription écrite de ces échanges dans la Lettre 134.

Nous vous espérons tout aussi nombreux·ses le 21 mars prochain au CIS Ravel Paris 12<sup>e</sup>, pour l'édition 2026 sur le thème : Sexualité : 50 ans après... injonctions ou libération !

Le colloque a été suivi de notre assemblée générale qui nous a permis de nombreux échanges avec vous sur les différents sujets que porte l'ANSFL à chacun de ses mandats, comme vous pourrez le constater dans les différentes rubriques de ce rapport d'activités.





# DÉFENSE DE LA PROFESSION



## LE CONSEIL NATIONAL PROFESSIONNEL DE MAÏEUTIQUE (CNPM)

Le CNPM a été constitué suite au décret n° 2019-17 du 9 janvier 2019, publié au JO.

Pour rappel, le CNPM est une structure fédératrice composée depuis de 9 associations de sages-femmes : ANSFLibérales, ANSFCoordinatrices, ANSFTerritoriales, ANSFOrthogénistes, ASFMDN (Association des Sages-Femmes de Maisons de Naissance Françaises), CNSF (Collège Nationale des Sages-Femmes de France), CNEMA (Confédération Nationale des Enseignants en Maïeutique), APSF (Association Professionnelle des SF), ASFSAcupuncteurs, et de 2 syndicats UNSSF et ONSSF.

L'APAAD, Association Pour l'Accouchement à Domicile, est en demande d'intégration et son entrée au CNPM sera votée lors de la prochaine assemblée générale 2026. Toutes les associations présentes lors du dernier conseil d'administration 2025 étaient d'accord pour cette nouvelle intégration.

Le CNP se réunit comme toute association en bureau, conseil d'administration et assemblée générale. Le bureau a été renouvelé cette année lors de l'assemblée générale de juillet et la nouvelle présidente est Sophie Escobar, sage-femme représentante pour l'ONSSF.

Deux membres du conseil d'administration de l'ANSFL siègent donc au CNPM : l'une est membre du conseil d'administration et l'autre participe aux deux assemblées générales annuelles.

Sa mission première, en tant que représentant d'une profession, est de proposer les orientations prioritaires de formation continue gérée par l'ANDPC (Agence Nationale de Développement Professionnel Continu) avec une limitation à 6 orientations prioritaires exigée par cette même ANDPC (ce qui limite nos formations prises en charge par le DPC).

Cette mission s'est enrichie d'un rôle de représentation et d'expertise, et la HAS ou d'autres instances dont les CNP d'autres professions, nous sollicitent régulièrement pour intégrer des groupes de travail ou de relecture de travaux, sur des sujets très variés, pour lesquels les sages-femmes ont toute leur place. Pour toutes ces missions, le CNP via l'ANSFL a besoin de vous !

Le CNP participe également à la mise en place de la Certification Périodique des Professionnels de Santé au sein de la commission professionnelle de Maïeutique et assure l'accompagnement des sages-femmes dans leur parcours de certification.

Le site Internet du CNPM est [cnp-maieutique.fr](http://cnp-maieutique.fr)

Si vous souhaitez participer à des groupes de travail ou de relecture, n'hésitez pas à nous contacter !





## COLLÈGE B

L'ANSFL a participé à 4 conseils d'administration et à l'assemblée générale du CNSF en 2025.

Nous avons également été aux Journée des soignants de l'association SOS préma le 29 septembre à Paris. Notre prise de parole sur la place de la sage-femme libérale dans un contexte de la naissance prématurée a été l'occasion de présenter la frise du parcours de soin autour de la grossesse et d'insister sur la place de l'entretien postnatal.

Nous y avons régulièrement questionné la place de l'ANSFL au collège B, son intérêt et son articulation avec le collège A. La question des financements a souvent été un point de désaccord. En particulier les relations contractualisées avec les laboratoires, le coût conséquent de l'agence de communication autour du projet du plan périnatalité et son financement (échec de la proposition de la cagnotte en ligne malgré de nombreuses relances). Malgré la force de nos propositions et notre bonne volonté à faire-valoir notre place au CNSF, celui-ci traverse des difficultés, et nous continuons de nous questionner.

L'ANSFL a proposé également plusieurs relectrices du rapport périnatalité. À ce jour, aucune actualité sur ce projet n'a été diffusée.

## GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DIPLÔMES EUROPÉENS : CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE ET INSTANCES

Nous avons eu 2 réunions en 2025 pour évoquer le contexte, les opportunités actuelles au niveau européen et réfléchir sur les différents scénarii qui peuvent se présenter.

Quelle attitude avoir lors de la demande d'inscription de sages-femmes avec des diplômes étrangers sachant que la formation et les compétences sont différentes ?



## MAISONS DE NAISSANCE

Une année qui a vu quelques avancées autour des Maisons de Naissance. Même si on sait aujourd'hui que de nombreux projets peinent à voir le jour, le Collectif Maisons de Naissance a décidé de créer l'Association des Sages-Femmes de Maison de Naissance Française (ASFMDN), dès janvier 2025, afin de gagner en visibilité auprès des autres instances.

Cette association, soutenue par l'ANSFL, a rejoint le CNPM cette année, et nous avons aussi le plaisir depuis fin 2025 de nous réunir ANSFL/APAAD/CMDN/ASFMDN pour échanger autour du thème de l'accompagnement global.

Parce que tout seul on va plus vite, et ensemble...!



## SORTIE DU GUIDE ACCOUCHEMENT À DOMICILE

Guide pratique pour un accouchement serein en toute sécurité, l'ANSFL et l'APAAD.

Nos deux associations ont souhaité organiser un événement à la hauteur de l'engagement et de l'investissement qui a été nécessaire pour réaliser ce travail titanique.

Cet ouvrage était très attendu au sein de la profession sage-femme et du monde de la santé périnatale. Il valorise les compétences spécifiques de cette spécialité maïeutique, souvent mal connue des sages-femmes elles-mêmes et pourtant pratiquée dans toute la France par une centaine de professionnelles.

Le 3 avril, 150 personnes se sont donc rassemblées pour écouter les différents invités : Céline Puill, sage-femme et membre du CA de l'ANSFL, Jacky Nizard, gynécologue obstétricien, Francine Caumel-Dauphin, sage-femme, Eliette Bruneau — notre présidente !! — Laura Desfontaines, représentant les usagers du CDAAD (Collectif de Défense de l'Accouchement Accompagné à Domicile), Dominique Leyronnas, pédiatre ayant une longue expérience au SMUR.

Floriane Stauffer, sage-femme co-présidente de l'APAAD et coordinatrice du guide, a retracé cette longue gestation.

Enfin Marianne Niosi, ancienne présidente du Planning Familial, consultante reconnue en droits et santé sexuelle et reproductive, a clôturé ce temps d'échange.

Nous espérons que ce guide, malgré les controverses qu'il a pu susciter, notamment avec le CNOSF dont la posture n'a pas toujours été très confraternelle, permettra à la France de rattraper son retard en matière d'AAD sur ses voisins européens. Une chose est sûre : si les femmes souhaitent accoucher chez elles, elles le feront. Nous devons leur permettre de pouvoir le faire en sécurité.



## ENTRETIEN AVEC LA COUR DES COMPTES

La Cour des comptes a évalué la politique de vaccination en France.

Dans le cadre de leurs travaux, ils ont souhaité échanger avec nous pour évoquer la contribution des sages-femmes libérales à la politique de vaccination en France. Nous avons pu affirmer notre place de premier recours et d'acteur majeur de prévention. Actrices à des moments clés de la vie des femmes en bonne santé, avec un accompagnement global à semi-global, les liens de confiance qui se tissent sont propices à la mise en place de véritable parcours d'information et prévention que ce soit durant la grossesse, le post-partum, ou encore lors du suivi gynécologique. Parmi les points qui nous ont été abordés, nous avons pu déplorer l'inexistence d'un vaccin monovalent pour la coqueluche, et l'absence de message informant du caractère protecteur de l'allaitement. Nous avons préconisé des messages incitatifs pour la vaccination des soignants plutôt que d'avancer l'idée de la vaccination obligatoire.

## CYBERATTAQUE WEDA

Le logiciel Weda a fait l'objet d'une cyberattaque le 10 novembre dernier. Cette attaque a concerné 23 000 praticiens, dont de nombreuses sages-femmes.

Dans l'urgence (et le pont du 11 novembre !), nous avons dû tenter de trouver des réponses aux multiples questions qui se posaient. Nous avons interpellé Weda, le CNOSF, les RCP, plusieurs experts en cybersécurité.

Les avis étaient multiples et parfois contradictoires. Visiblement personne n'était préparé à cette situation ! Nous avons opté pour la prudence en vous recommandant plusieurs actions à mettre en place (déclarations CNIL/RCP/CDO puis informations patientes ± porter plainte).

## STATUT DE MAÎTRE DE STAGE UNIVERSITAIRE

La CNEMa (Confédération Nationale des Enseignants en Maïeutique) a initié un travail autour du sujet du statut Maître de stage universitaire (MSU), en lien avec l'ANSFL et l'ANESF.

Ce statut apparaissant dans la loi, il convient d'en imaginer les contours pour être force de proposition lorsque nous irons le travailler au Ministère. Nos organisations ont envisagé unanimement un statut aussi bien pour les libérales que les hospitalières (c'est surtout la demande des étudiants), avec une formation pour les sages-femmes cliniciennes à l'accueil des étudiant·e·s, l'obtention d'un agrément, et d'une rétribution pour l'engagement que cela représente.

L'instabilité politique en 2025 a retardé les prises de décisions, mais 2026 devrait permettre de voir évoluer positivement ce sujet, hormis pour l'obtention du statut MSU pour les hospitalières, demande rejetée par la DGOS.

## LIENS AVEC L'ANESF

Que ce soit pour participer aux journées des étudiant·e·s sages-femmes, ou intervenir dans les écoles pour présenter l'activité libérale, nous apprécions toujours ces contacts privilégiés avec les sages-femmes de demain.

Leur engagement et leur dynamisme sont inspirants pour nous, et il nous semble évident de tenir compte de leur point de vue et comprendre leurs orientations pour avancer de manière cohérente autour des sujets que nous avons en commun.

Nous nous sommes plusieurs fois réunies en visio pour échanger sur nos actualités respectives et avancer sur des travaux tels que la réactualisation du kit d'installation en libéral (coécrit par nos deux associations), ou encore notre implication dans la nouvelle édition du jeu « Sous la Couette ».



## PARTENARIAT IHAB (INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS)

Depuis quelques années, l'ANSFL siège au sein du comité d'attribution du label IHAB. Ce travail en coopération avec les représentant·e·s des différentes corporations professionnelles concernées par la périnatalité (une vingtaine) révèle l'intérêt d'objectifs communs et rigoureux, basés sur les recommandations internationales en matière d'allaitement et d'accueil du nourrisson.

Cette année, ce sont quatre journées qui ont été organisées afin d'étudier et de valider les demandes des établissements de santé engagés dans la labellisation. De plus, le groupe de travail a décidé de mettre en place un soutien avec un suivi plus étroit pour les maternités en difficulté, qui cherchent à garder leur label, ce qui représente un travail supplémentaire d'accompagnement sur place, mais aussi de concertation au sein du comité.

Les présentations des maternités et services de néonatalogie qui désirent valider ou poursuivre leur labellisation IHAB sont toujours des moments qui suscitent de belles discussions entre professionnels de la naissance et où la vision globale et les valeurs d'accompagnement sans jugement des patient·e·s, couples et nourrissons sont primordiales.

## PARTENARIAT GYNÉCOLOGIE SANS FRONTIÈRES

L'ANSFL est partenaire de Gynécologie Sans Frontières depuis plus de 6 ans maintenant. GSF est une Organisation non gouvernementale (ONG) composée essentiellement de sages-femmes et de médecins préoccupé·e·s par la santé globale des femmes en détresse.



Cette association à but humanitaire œuvre partout dans le monde pour l'accès des femmes à des soins gynécologiques et promeut la santé des femmes de manière de plus générale sur le plan médical, psychologique et social. En agissant sur ces 3 composantes essentielles, elle intervient dans des pays ou secteurs où les infrastructures sont insuffisantes ou inaccessibles.

Les actions de GSF concernent : l'inégalité femme-homme, la domination masculine avec les violences intra-familiales, conjugales, sexuelles, sexistes, conjugales, le défaut d'accès aux soins, à l'éducation, la mortalité maternelle, les infections, les mutilations sexuelles, l'esclavage, la prostitution imposée, la périnatalité, les souffrances médicales, la discrimination de toute sorte ou encore le statut de la femme au sein de la société.

Depuis toujours l'ANSFL partage ces valeurs humanistes, non discriminantes et d'accès aux soins pour toutes les femmes.

Continuer et faire vivre ce partenariat permet, nous l'espérons de nourrir ces valeurs parmi nos adhérent·e·s, de faire découvrir l'aspect humanitaire possible de notre profession et pourquoi pas de soutenir à votre tour GSF par votre adhésion et/ou de vous engager pour un temps !

Pour toute information, consultez le site de GSF : [gsf.org](http://gsf.org)





## VOYAGE EN GYNÉCOLOGIE

Vous l'avez certainement tous.tes reçue dans votre boîte aux lettres : la BD nommée « Voyage en gynécologie ». Nous sommes arrivées en fin de parcours de ce beau projet. Tout le conseil d'administration a planché dessus en un temps record pour apporter ses remarques, ajouts, corrections. Le produit fini est un ouvrage agréable à feuilleter, et nous sommes fières d'avoir pu contribuer à la qualité de ce bel outil d'information.



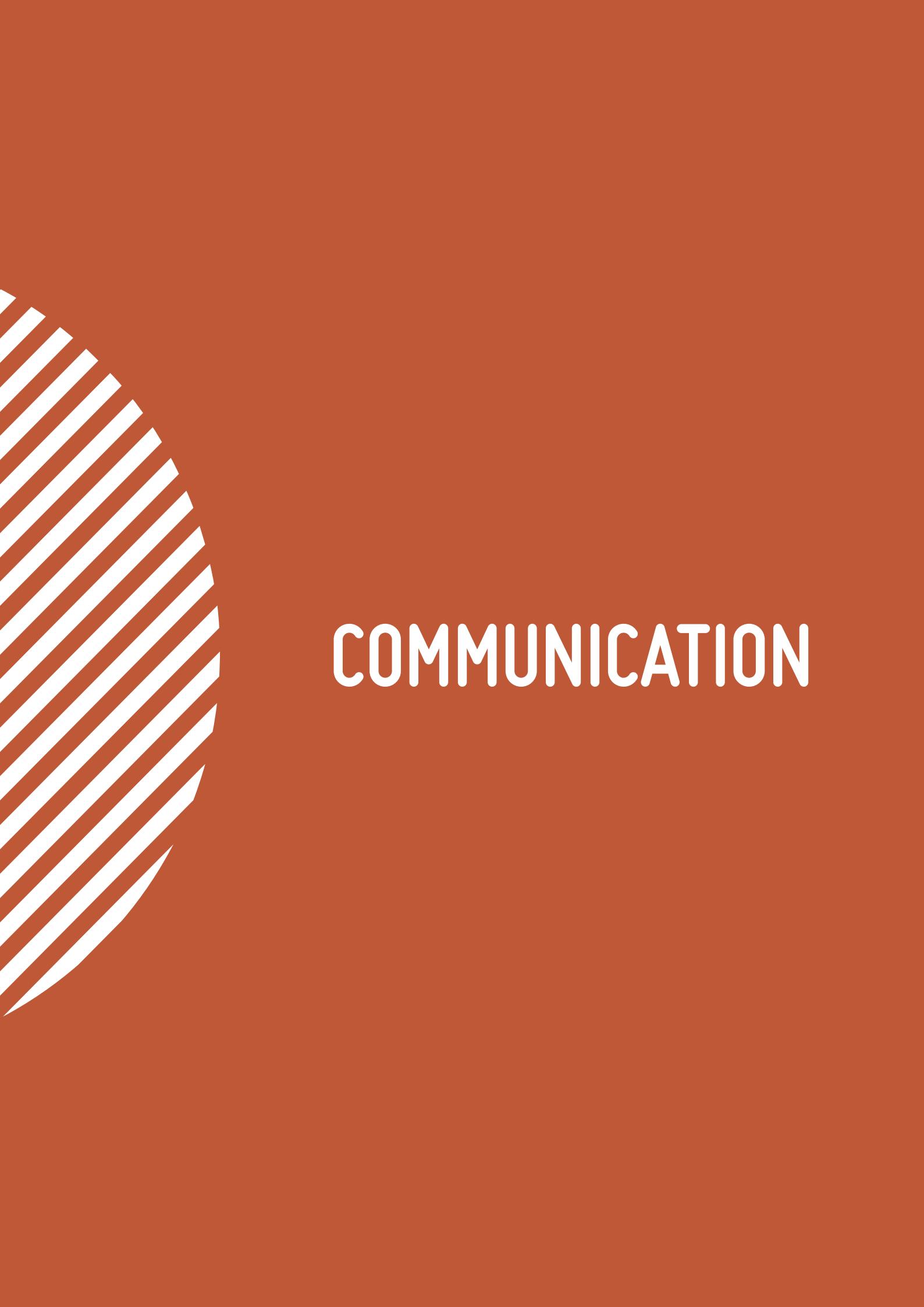
## REVUE PRESCRIRE

La Rédaction de *Prescrire* nous a sollicitées pour recevoir notre avis critique sur un projet rédactionnel au sujet de l'Herpès génital.

La relecture est importante pour la qualité, la fiabilité et la lisibilité des textes *Prescrire*.

L'élaboration de leurs textes fait appel à des compétences nombreuses et variées, avec un comité de lecture externe à *Prescrire* dont la composition varie selon la nature et l'ampleur du projet rédactionnel. Les personnes sollicitées pour relecture sont choisies afin de constituer un comité de lecture sur-mesure pour chaque projet rédactionnel. Nos remarques servent de signal et conduisent la Rédaction à vérifier la solidité de l'argumentation du projet rédactionnel.





# COMMUNICATION

## LA LETTRE

Deux belles lettres ont cette année encore vu le jour :

- Été 2025 : « Accouchement parfait : vendre du rêve, vivre la réalité... » ;
- Hiver 2025 : « La sage-femme auprès du nouveau-né : place et compétences ».

L'équipe directrice de la Lettre 2025 est composée de plusieurs membres du conseil d'administration et d'Anthony Destenay (conception et réalisation).

Toutes les membres du conseil d'administration participent à la réalisation de cette revue, notamment en rédigeant des articles et en participant à la relecture. Claire Blanc, une de nos BV, se charge de faire une sélection des sujets qui peuvent nous intéresser au sein de la revue Prescrire, et Lolita Chaput a rejoint cette année l'équipe des relectrices. Merci à elles !

C'est avant tout **votre revue** ! N'hésitez pas à y apporter votre contribution. Il n'est pas nécessaire d'écrire 3 pages, parfois une idée lancée, un vécu, une envie... ou un coup de main pour la relecture est toujours bienvenu !

N'hésitez pas à nous contacter : [revue@ansfl.org](mailto:revue@ansfl.org)



## RÉSEAUX SOCIAUX

Nos réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram et Facebook) nous permettent de communiquer nos actualités régulièrement, de pouvoir vous partager les nouveaux articles sur nos différentes réunions avec nos différents partenaires, de diffuser les dernières recommandations.

Nous n'hésitons pas à relayer les questionnaires des étudiants et étudiantes sages-femmes et également les recherches en maïeutique d'autres professionnels ou usagers. Nous partageons également les événements qui concordent aux valeurs et missions de l'ANSFL.

Nos followers augmentent d'année en année et les publications les plus appréciées sont celles de la veille scientifique avec la diffusion des recommandations de la HAS ou de Santé Publique France.

N'hésitez pas à y faire un tour, nous suivre et partager nos publications !

## PODCAST LES CIGOGNES NE LIVRENT PAS LES BÉBÉS

Malheureusement, nous n'avons pas trouvé le temps et les bonnes volontés en 2025 pour réaliser de nouveaux épisodes de notre super podcast « Les cigognes ne livrent pas les bébés ». Mais, bien heureusement ce dernier est toujours accessible sur de nombreuses plateformes d'écoutes et nous vous invitons à continuer de la partager avec vos patientes et/ou collègues. Si parmi vous une bonne volonté souhaite s'investir à le faire renaître qu'elle n'hésite pas à se faire connaître !

[ansfl.org/podcast](http://ansfl.org/podcast)



## ENQUÊTE SUR LE VÉCU DES SAGES-FEMMES LIBÉRALES

Nous avons lancé une enquête en ligne (octobre 2024/février 2025) sur le « Vécu des sages-femmes libérales dans leur exercice » qui a recueilli 508 réponses. Les résultats ont été publiés dans la lettre Été 2025.

## SITE INTERNET

46 articles ont été mis en ligne en 2025, informations de l'ANSFL, veille scientifique, et coups de chapeaux et coups de « gueule ». Nous essayons de communiquer régulièrement sur ce qui concerne notre profession mais aussi sur des sujets « tous publics » intéressant celles et ceux dont nous prenons soin chaque jour dans nos cabinets. Le site permet aussi d'informer sur nos actions de formations, nos webinaires (que nous souhaitons développer en 2026). Enfin une page petites annonces est ouverte aux adhérent·e·s.

Comme nous l'avions déjà évoqué l'année dernière, nous invitons chacun·e d'entre vous à nous remonter toute information qu'il vous semblerait intéressant de relayer en écrivant à [contact@ansfl.org](mailto:contact@ansfl.org).

## SÉGUR NUMÉRIQUE

«Lancé en 2021, le programme Ségur numérique a pour ambition de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels et usagers, pour mieux prévenir, mieux soigner et mieux accompagner. La vague 2 est désormais lancée. Elle vise à compléter le socle de la vague 1 en facilitant pour les professionnels la consultation de Mon espace santé et l'intégration des documents reçus par MSSanté, et en renforçant la sécurité des logiciels.»

Un calendrier précis nous avait été annoncé en début d'année avec 2 réunions prévues en juin sur « la mise en visibilité du périmètre technique et réponses aux questions, en présence des éditeurs et des représentants des professionnels »

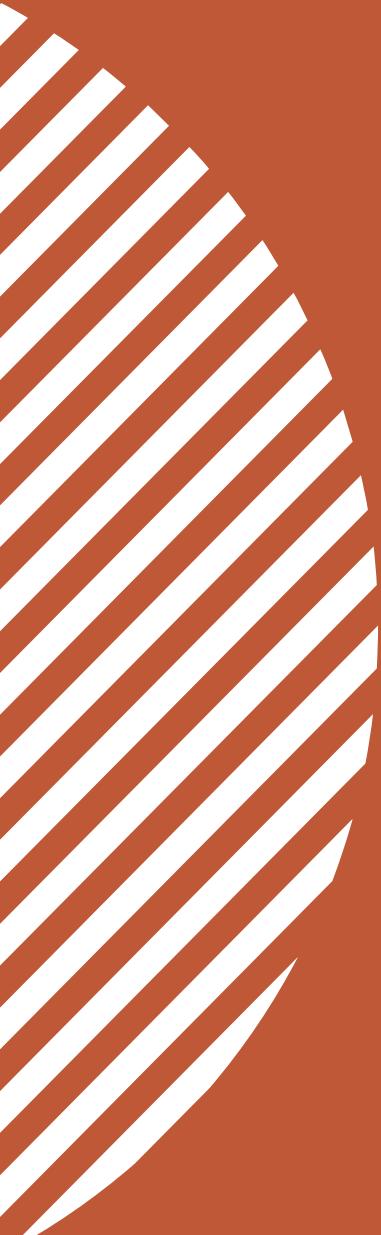
Le calendrier n'a pas été tenu. Réunions reportées, ordres du jour non respectés, les sujets sont complexes et le temps d'échange envahi par les demandes et commentaires des éditeurs de logiciels inquiets des frais à engager.

Du côté des sages-femmes, l'inquiétude concerne aussi le financement, car les garantiesannoncées de gratuité pour les professionnels ne le sont pas complètement. Il faudra par exemple nous équiper de lecteur de carte vitale numérique et il semble que les fournisseurs de logiciels imaginent récupérer de l'argent par ce biais; autre dépense : l'abonnement obligatoire à un LAP (logiciel d'aide à la prescription) aura également un coût...

Mais Impossible de vous en dire plus à ce jour. Nous n'avons même pas de date pour une prochaine réunion...!

## COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Peu d'activité cette année sur ce plan, juste deux réactions «épidermiques» : l'une concernant l'absence totale du mot sage-femme dans une émission consacrée à la fermeture des maternités ; l'autre au sujet de la destruction d'un stock de contraceptifs destinés aux pays pauvres par le gouvernement Trump (a priori la majorité des stocks vont finalement être détruits du fait d'un problème de stockage inadapté en Belgique!).



L'ANSFL VOUS  
REPRÉSENTE



## COLLOQUE URPS PACA

Le 30 janvier 2025, l'ANSFL a été invitée au colloque annuel de l'URPS sages-femmes PACA sur la qualité de vie et les conditions de travail des sages-femmes libérales.

Nous avons pu échanger sur nos enquêtes respectives.

## JOURNÉES NATIONALES DES ÉTUDIANT·E·S SAGES-FEMMES (TOULOUSE)

Nous étions présentes avec Béatrice Idiard Chamois, formatrice de l'ANSFL, aux JN'ESF à Toulouse du 28 février au 2 mars, pour animer une formation à destination des étudiants sages-femmes venus de toute la France sur l'accompagnement de la femme en situation de handicap par la sage-femme libérale.

La séance plénière qui a suivi présentait les instances : le Conseil National de l'Ordre des Sages-femmes, l'ONSSF, l'UNSSF et l'ANSFL. Un beau moyen d'informer les étudiants sur les missions de chacun et de mieux comprendre l'intérêt de s'engager pour défendre la profession de sage-femme de demain dès maintenant !

## INTERVENTION DE L'ANSFL AU CONGRÈS DE L'ANESF (PARIS)

Le 27 juin, accompagnées d'Hélène Morin qui assure la formation à la physiologie au sein de l'ANSFL, nous sommes allées animer un atelier sur la physiologie au congrès de l'ANESF.

Interactif et convivial, cet atelier a permis d'ouvrir avec les étudiants présents une discussion fort intéressante sur l'évolution de la médicalisation en obstétrique, mais aussi en gynécologie.

Nous avons également pu admirer le formidable travail d'organisation et l'engagement de l'ANESF avec la préparation d'un repas 100 % fait maison et zéro déchet. La jeunesse, c'est l'avenir !



## JOURNÉES DU COLLÈGE NATIONAL DES SAGES-FEMMES

L'ANSFL était présente aux journées du collège des sages-femmes à travers la tenue d'un stand et l'animation d'un atelier. Nous y avons présenté les résultats de notre enquête sur « La satisfaction des sages-femmes libérales dans leur exercice », l'occasion d'échanger avec l'assistance sur les idées reçues autour de ce mode d'exercice. Une trentaine de personnes étaient présentes (étudiantes, salariées et sages-femmes libérales pas toutes encore installées). De belles interactions et une participation active ont montré l'intérêt de la profession pour ce sujet.

## JOURNÉE RÉGIONALE DU COLLÈGE NATIONAL DES SAGES-FEMMES

Cette année la journée en région s'est tenue le 19 septembre et était coorganisée par la faculté de maïeutique de Grenoble Alpes. L'ANSFL, en tant que partenaire du collège, y était invitée et l'une de nos membres s'y est donc rendue.

Le thème, « environnement et santé de la femme » a été décliné par différents experts passionnés et passionnantes, et le message essentiel retenu était que les sages-femmes, professionnelles au cours de la périnatalité, sont des piliers incontournables de la prévention en santé environnementale

À l'occasion de cette journée, le CNSF a remis son prix du jury à Montaine Cantan pour son sujet innovant « combien de temps passe une sage-femme devant son ordinateur pendant une garde de 12 h en salle d'accouchement ? » à méditer...

## ASSISES DES SAGES-FEMMES

Cette année deux membres du conseil d'administration de l'ANSFL sont allés à votre rencontre à Montpellier pour les Assises des sages-femmes et ont tenu un stand.

Malheureusement l'emplacement de ce dernier n'était pas idéal et peu de consœurs sont venues nous rencontrer.

Néanmoins cela nous a permis de rencontrer des sages-femmes de l'association de l'Hérault qui ont pu participer à notre dernière réunion avec les associations locales.

Nous avons aussi pu échanger avec la présidente de l'APSF organisatrice des Assises et leur avons proposé notre participation à la journée consacrée au libéral lors de futures Assises. Le partenariat devrait se mettre en place en 2026 ou 2027.



## ANSFC : COORDINATION MAÏEUTIQUE ET TERRITOIRE

Le 22 mai, l'ANSFL a participé à une table ronde sur « la coordination maïeutique à l'échelle des territoires : enjeux et défis » organisée par l'IFROSS (institut de formation et de recherche sur les organisations sanitaires et sociales), dans le cadre d'une formation avec l'ANSFC.

Une occasion d'échanger sur le rôle des coordinatrice·eur·s dans le lien entre le système hospitalier et les sages-femmes libérales notamment.



## COLLOQUE DE L'ARIP (ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET L'INFORMATION EN PÉRINATALITÉ)

L'ANSFL était présente au congrès de l'ARIP, du 13 au 15 novembre à Avignon, dont la thématique était cette année : « futur des bébés et bébés du futur ». L'occasion d'assister à des interventions extrêmement diverses mais toujours enrichissantes, et se projeter dans la psycho périnatalité du futur, dans un monde en accélération constante. Nous avons enchaîné par une réunion du CA, avec le plaisir du présentiel pour la plupart d'entre nous !

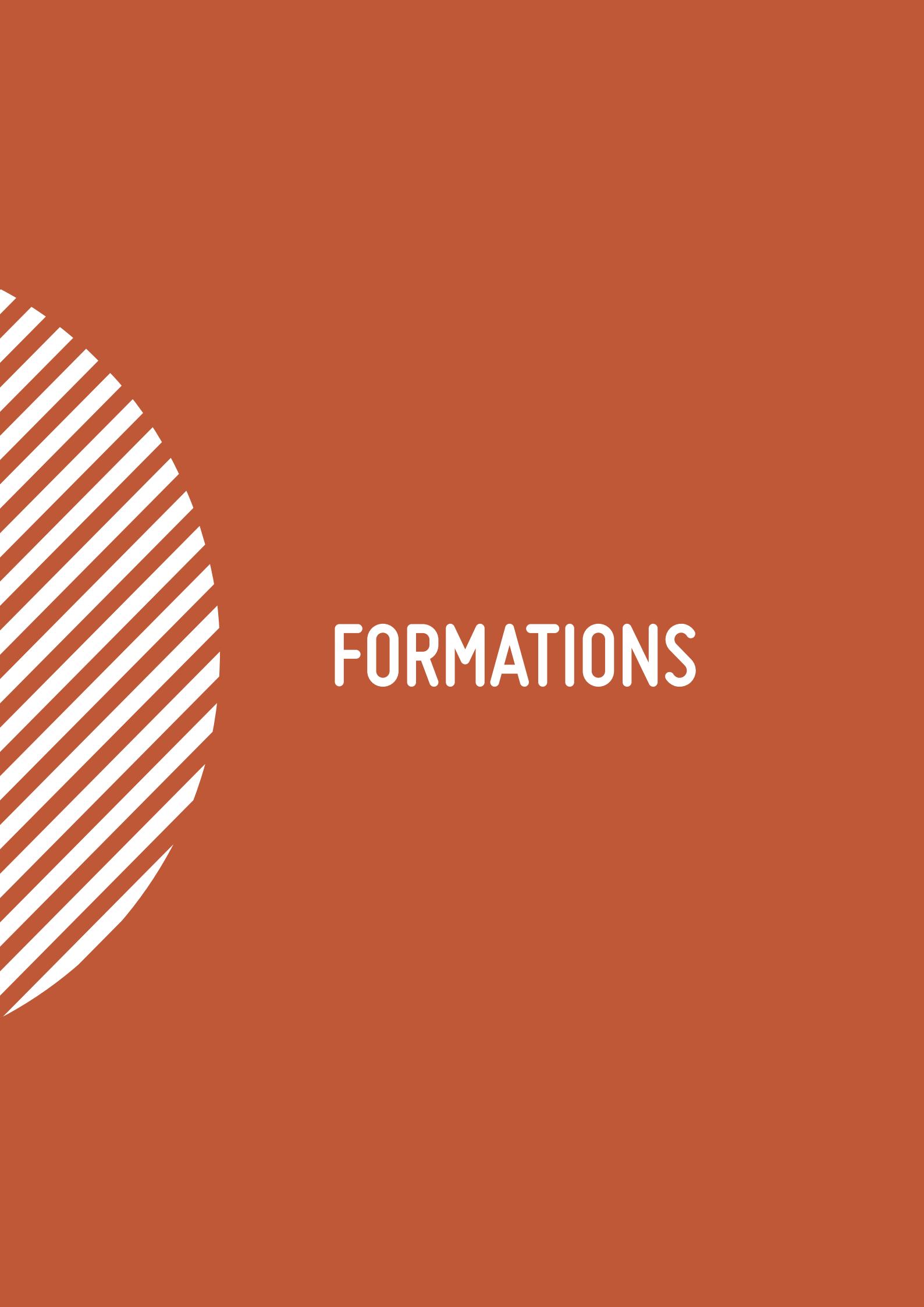


## LA NAISSANCE : ÉTAT DES LIEUX

Une journée pluridisciplinaire à Paris le 27 novembre pour réfléchir sur les lieux de la naissance, hier et aujourd'hui.

Les regards croisés d'historiens, sages-femmes, obstétriciens, médecins, psychiatres, sociologues, sous la direction dynamique et bienveillante de Florian Laguens, maître de conférences en philosophie. Tous ces intervenants nous ont offert un regard nouveau sur ce qu'est naître aujourd'hui, à la lumière du passé, et les espoirs pour demain, mais aussi qu'est-ce que naître ici, à la lumière de naissances ailleurs.

Une journée enrichissante tant sur le plan intellectuel que relationnel, où nous apprécions de retrouver de nombreux membres de la Société d'Histoire de la Naissance.



# FORMATIONS

# FORMATIONS

## FORMATIONS ANSFL

L'ANSFL œuvre pour la valorisation et la défense de la profession des sages-femmes libérales en France et dispense des formations depuis 1988.

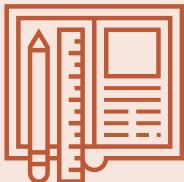
Nos formations sont en adéquations avec les recommandations HAS.

Toutes nos intervenantes, fortes de leur exercice sur le terrain, apportent leur compétence et savoir-faire.



L'ANSFL est certifiée depuis décembre 2020

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.



### FORMATION SUR MESURE

Programme établi en collaboration avec la formatrice.

### FORMATION EN PRÉSENTIEL ET VISIO

Programmée par l'ANSFL ou à la demande d'un groupe.

### GROUPE CONSTITUÉ

Pour faciliter l'accès à nos formations, une formatrice vient à vous.

## NOS FORMATRICES



**Laurence Platel**  
sage-femme libérale



**Isabelle Fournier**  
sage-femme retraitée



**Béatrice Idiard-Chamois**  
sage-femme libérale



**Nicole Andrieu**  
sage-femme libérale



**Hélène Morin**  
sage-femme libérale



**Maï Le Dû**  
sage-femme libérale



**Odile Tagawa**  
sage-femme retraitée



**Amélie Battaglia**  
sage-femme libérale

EN 2025

**167**  
stagiaires

**14**  
formations

**9**  
villes

Une question au sujet de nos formations ? Isabelle Rive peut vous répondre !

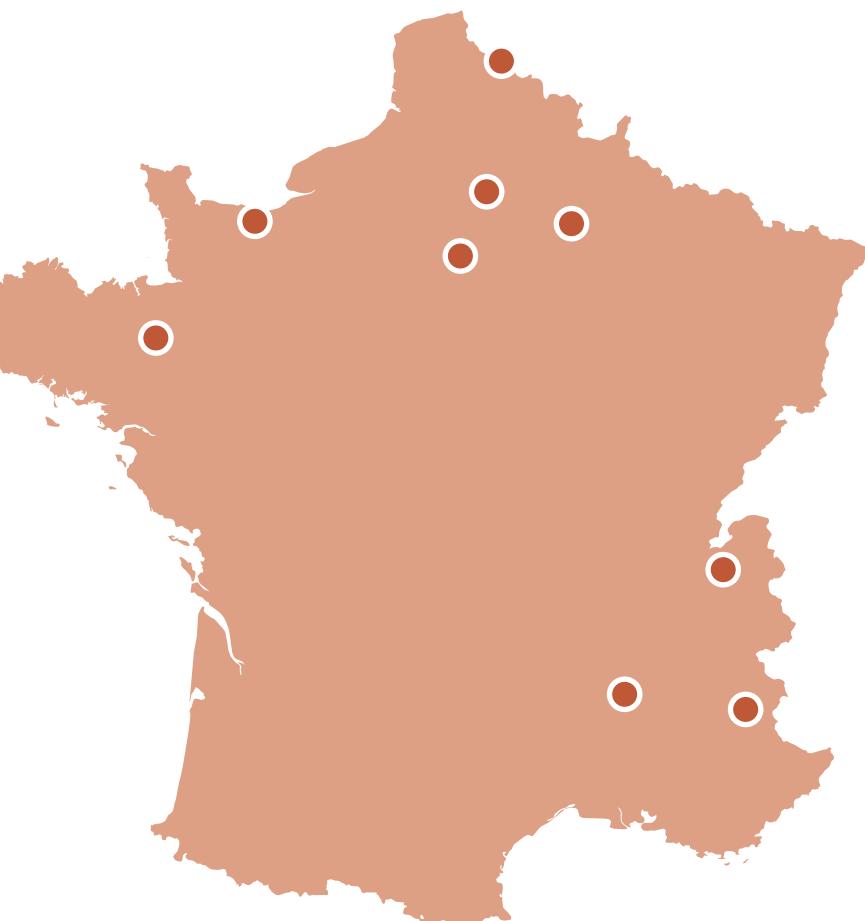


De sept. à juin, les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30 ; et les mardis de 8 h à 12 h. En juill. et août les mardis et jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

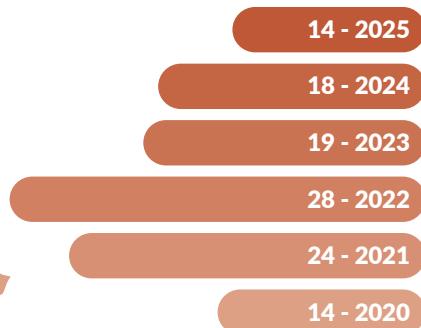
✉ [formation@ansfl.org](mailto:formation@ansfl.org)

📞 06 52 71 22 53

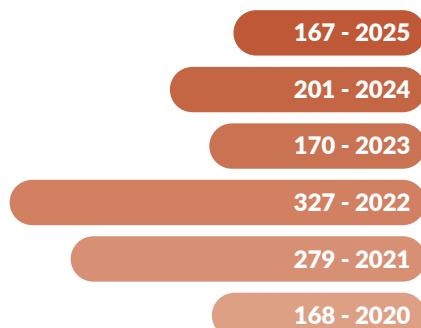
Les dates et les programmes détaillés de nos formations sont à retrouver sur [ansfl.org](http://ansfl.org) dans la rubrique « Formations ».



## NOMBRE DE FORMATIONS

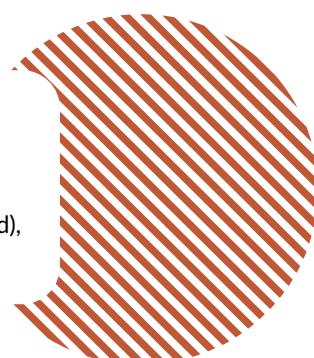


## NOMBRE DE STAGIAIRES



## 9 VILLES VISITÉES PAR NOS FORMATRICES

Annecy (74 – Haute-Savoie), Caen (14 – Calvados), Compiègne (60 – Oise), Embrun (05 – Hautes-Alpes), Le Pouzin (07 – Ardèche), Marcq-en-Barœul (59 – Nord), Paris, Reims (51 – Marne) et Rennes (35 – Ille-et-Vilaine).



## FORMAT DES FORMATIONS



# FORMATIONS

## NOS FORMATIONS

● Présentiel et/ou visio   ● Présentiel ou visio   ● Présentiel   ○ Visio

L'installation en libéral	15 h	○	
La pratique libérale : cadre réglementaire et cotations	9 h	●	
Les perturbateurs endocriniens	7 h	○	
Faciliter l'Evidence Based Midwifery (EBM)	20 h	●	
Accompagnement vers la naissance et la parentalité	28 h	●	
Les consultations de grossesses physiologiques	14 h	○	
Accompagnement de l'accouchement, de la naissance : la physiologie dans tous ses états	14 h	●	
La sexologie dans l'accompagnement de nos patientes et de leur partenaire	21 h	●	
Prévention, dépistage et prise en charge des violences sexuelles en périnatalité	14 h	●	
Handicap et soins gynécologiques - violences faites aux femmes en situation de handicap	14 h	●	
Maman solo, homoparentalité, diversité des cultures - évolutions sociétales et accompagnement des femmes par les sages-femmes	14 h	●	



**L'ANSFL PRÉSENTE  
UNE FORMATION FILMÉE  
DE JACQUELINE LAVILLONNIÈRE**

## ACCOUCHEMENT NORMAL : ACCOMPAGNEMENT DE LA PHYSIOLOGIE ET INTERVENTIONS MÉDICALES

En accès libre et gratuit,  
pour les adhérent-e-s de l'ANSFL

[ansfl.org/film-formation-physiologie](http://ansfl.org/film-formation-physiologie)

Mise en ligne fin 2022, cette formation représente 15 h de film, accessible à tout-e adhérent-e à jour de sa cotisation.

Nous avons également proposé l'accès à des équipes de soin en faisant la demande, avec la possibilité de compléter avec l'intervention d'Hélène Morin, et/ou Jacqueline Lavillonnière pour échanger sur les connaissances acquises lors des visionnages, répondre aux questions, et proposer des pistes d'amélioration des pratiques.

Sur 2023, chaque vidéo a été visionnée entre 60 et 500 fois. Près d'un tiers de nos adhérent-e-s a déjà regardé ces vidéos.

### 22 VIDÉOS THÉMATIQUES

- La physiologie
- Préparation à la naissance et autonomie des femmes
- Le terme de la grossesse et le déclenchement
- Hormonologie
- La phase de latence
- La douleur
- L'ocytocine
- Risques infectieux
- La poche des eaux
- La phase active
- Descente et expulsion : définition et physiologie
- Descente et expulsion : accompagnement
- La dystocie des épaules
- L'expulsion : pousser ou ne pas pousser
- Comment protéger le périnée
- Les soins du périnée
- Les enjeux autour du massage du périnée
- L'adaptation à la vie extra-utérine
- La délivrance
- Comment répondre à des interrogations sur nos pratiques
- Épilogue
- *I have a dream*



## NOUVEAUTÉS 2025 : WEBINAIRES

L'ANSFL met en place des webinaires gratuits pour ses adhérentes à raison de 4 à 5 par an.

Le premier, en juin 2025 : «**Handicap et soins gynécologiques**» avec Béatrice Idiard Chamois, puis en novembre 2025 : «**Progestatifs et nouvelles recommandations**» avec Amélie Battaglia a réuni plus de 200 sages-femmes.

**Webinaire de formation en octobre 25** pour les étudiants à la demande de l'ANESF sur le thème de l'installation en libéral pour les aider à réfléchir sur les avantages, les freins et les points de vigilance.

WEBINAIRE ANSFL  
**HANDICAP  
ET SOINS  
GYNÉCOLOGIQUES**

AVEC  
BÉATRICE  
IDIARD  
CHAMOIS

17/06/25  
12H À  
13H30

ansfl.org

← Rediffusion : [lien.ansfl.org/a3axi77](http://lien.ansfl.org/a3axi77)

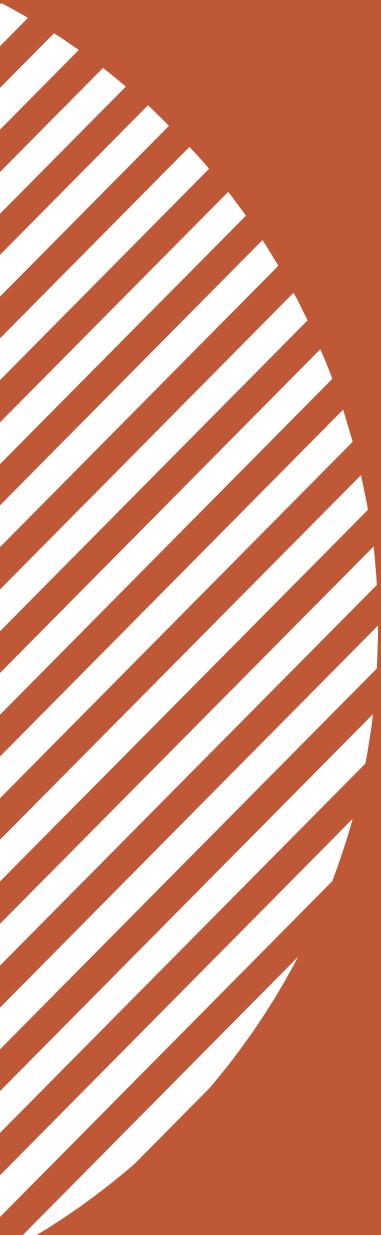
WEBINAIRE ANSFL  
**PROGESTATIFS ET  
NOUVELLES  
RECOMMANDATIONS**

AVEC  
AMELIE  
BATTAGLIA-  
HENNEGUELLE

06/11/25  
12H30 À  
14H

ansfl.org

Rediffusion : [lien.ansfl.org/3ierflh](http://lien.ansfl.org/3ierflh) →



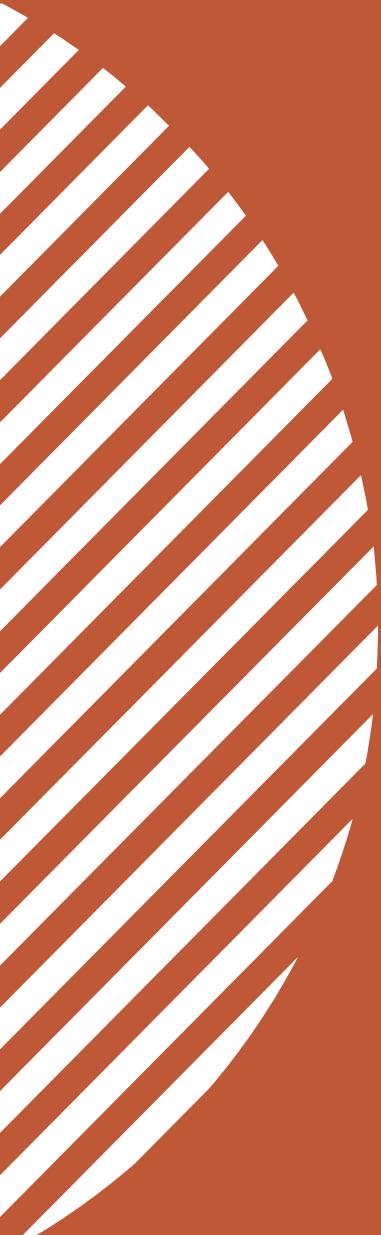
# COMPTABILITÉ

## SOLDES BANCAIRES 2025

Soldes bancaires	1 <sup>er</sup> janvier 2025	31 décembre 2025
Compte courant	2 642,33 €	12 539,06 €
Livret A associatif	69 127,42 €	75 669,89 €
Livret du pot commun	40,51 €	3 085,75 €
Parts sociales Crédit Coopératif : 11	167,75 €	167,75 €

## BILAN FINANCIER 2025

	Total	Association	Formation
Résultat	21 874	20 831	1 043
Recettes	154 583	79 826	74 757
Cotisations perçues	72 705	72 705	0
Vente annonces livres	104	104	0
Vente formation	74 757	0	74 757
Intérêts bancaires	1 592	1 592	0
Colloque	5 425	5 425	0
Dépenses	132 709	58 995	73 714
La Lettre	13 163	9 214	3 949
Site/Publicité/Communication	7 859	1 886	5 973
Papeterie/Tél./Équipement/Poste	311	188	123
Comptable/Assurance/Banque	7 422	2 507	4 915
Salaire et cotis. sociales salariée	20 181	0	20 181
Indemnités de mission	12 240	11 016	1 224
Frais CA	23 052	22 956	96
Podcasts	96	96	0
Cadeaux cotisations dons	1 490	1 490	0
Honoraires formatrices	31 038	0	31 038
Repas salle matériel formation	5 483	0	5 483
Vidéo formation	145	0	145
AG/Colloque	9642	9642	0
Certification Qualiopi	587	0	587



# CONCLUSION

# CONCLUSION

Chères adhérentes, chers adhérents,

À la lecture de ce rapport vous avez pu constater combien l'ANSFL s'est encore mobilisée cette année pour le regroupement des sages-femmes libérales à travers la création d'un poste dédié au sein du CA afin de favoriser les échanges entre les différentes associations locales, mais aussi par la mise en place de webinaires afin d'œuvrer à la formation et l'information des sages-femmes libérales.

La défense de notre profession, de l'exercice libéral plus particulièrement, mais aussi la défense de la liberté pour chacune d'accoucher dans de bonnes conditions tout en respectant ses choix nous permettent ainsi de formuler des souhaits et axes de travail pour 2026, que nous vous proposons ici :

- Finaliser, pour le voir effectif à la rentrée universitaire 2026, le statut de Maître de Stage Universitaire pour nous permettre d'accueillir nos futures consœurs dans de bonnes conditions au sein de nos cabinets.
- Vous proposer des informations professionnelles indispensables à l'élargissement de vos compétences et à votre pratique quotidienne par la pérennisation de nos webinaires, notre site internet, notre revue, notre offre de formations, mais aussi en participant à différents congrès, journées ou tables rondes organisées par d'autres associations ou instances de notre profession.
- Soutenir la diversité des lieux d'accouchement par la promotion de notre guide pratique pour l'accouchement à domicile, mais aussi notre engagement à collaborer avec celles et ceux qui défendent l'accompagnement global à la naissance.
- Continuer à fédérer les instances de la profession en collaborant avec le CNP Maïeutique et toutes les associations qui le constituent, en soutenant à notre façon la formation et le bien-être des étudiant·e·s via notre riche partenariat avec l'ANESF, en conservant un dialogue ouvert et fraternel avec notre Ordre, ceci afin de promouvoir notre belle profession et de la rendre incontournable dans le paysage périnatal et devant les grands enjeux de santé qui nous attendent.

Et enfin, pour vous prouver que nous restons mobilisées face à la situation encore dégradée de notre système de soins en périnatalité, notre présidente vient tout juste d'être désignée comme l'une des 3 responsables (avec Loïc Sentilhes, gynécologue-obstétricien et Elsa Kermorvant, pédiatre) du comité de copilotage du prochain grand plan « fertilité et santé périnatale » dont la feuille de route, à laquelle l'ANSFL prendra donc pleinement part, devrait être rendue avant l'été !

Comme chaque année, et au vu de l'immense chantier qui nous attend, nous nous appelons à nous rejoindre au sein de notre conseil d'administration ou des postes restent à pourvoir, ou en vous impliquant ponctuellement en tant que Bonnes Volontées, car nous savons que vous n'en manquez pas !

— Confraternelles salutations de toutes les membres du CA de l'ANSFL





[ansfl.org](http://ansfl.org) [/ansflasso](#) [@ansflasso](#)